

## Annulation de la Fête de la Musique et du Feu de la Saint Jean

À la suite du protocole très strict annoncé par le Ministère de la Culture, la Ville de Mantes-la-Jolie se voit contrainte d'annuler la Fête de la Musique, initialement prévue du 19 au 21 juin, ainsi que le Feu de la Saint Jean, programmé le 26 juin.

Néanmoins, la saison estivale ne s'achève pas là. Les événements festifs font leur retour à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Avec à la clef, pendant tout l'été, des activités, des sorties pour toute la famille et des surprises.

